CR ARBITRAGE PLENIERE

PROCES-VERBAL N°1

Réunion du :	**Mardi 14 octobre 2025**
Président de la CR :	TABORÉ Nicolas
Présents :	ALLAIRE Pierre – BARBARIT Thierry – BRETAUD Gilles – CHEVALIER Michaël – COUSIN Guy – FLACHOT Louis – GARANGER Dominique – GERNIGON Romain – GOUSSE André – GUILLARD Christian – MESSAOUDI Mael – TERRIEN Simon – SEIGNE Jean-Robert – ZENATRI Morgan
Assistent :	BABU Guillaume – TORRALBA Anthony
Excusés :	LESCOUZEC Jean-Luc – SOULLARD Serge

Nicolas TABORÉ ouvre la réunion du jour et remercie les membres de leur présence en rappelant l'ordre du jour.

1. Informations CFA/DA

Les premières statistiques concernant la nouvelle édition de la Coupe de France des Arbitres ont été communiquées. On peut noter une très bonne participation (38,8%) en Pays de la Loire, qui place notre Ligue parmi dans la moyenne haute au sein des différentes Ligues.

La DA/CFA a fait parvenir aux Ligues des fiches et vidéos FFF concernant le plan d'actions fédéral visant à renforcer la protection des arbitres. Ces outils seront relayés aux différents districts également.

Suite à la demande de la Fédération, un référent Outil de ressenti sera désigné sur chaque territoire (Ligue + 5 districts).

2. Désignations et Observations

Un tour de table est effectué pour évoquer la perception de chacun sur ce début de saison sur la relation CDA/CRA sur les désignations. A l'unanimité, les bonnes relations sont mises en avant. Du côté des CDA, il a été apprécié la répartition faite par la CRA en début de saison concernant la désignation de l'AA2 sur les rencontres de R2.

Il est néanmoins relevé une réelle difficulté à effectuer les désignations de Coupes en début de saison, notamment les 3 et 4ème tours de Coupe de France et Coupe PDL. En effet, le temps très restreint pour faire les désignations entre les tours implique parfois de la difficulté.

3. Arbitrage Féminin

Nicolas TABORÉ évoque la création d'un groupe de travail sur le développement de l'arbitrage féminin en relation avec les CDA. La CRA sollicite chaque CDA afin de nommer un référent Arbitrage Féminin afin de participer à ce groupe de travail et d'être un relai avec sa CDA sur cette thématique. Le groupe de travail sera composé à la fois des CTA et des référents des CDA. L'objectif est de réunir ce groupe de travail pour une première session d'ici fin novembre.

4. RETEX – Mise en place protocoles

Un nouveau tour de table est effectué sur la mise en place des protocoles (Cartons blancs et Pause d'apaisement) au sein des différents districts. Il en ressort une satisfaction globale sur la mise en place de ces protocoles au cours des premières journées de championnat.

Un recensement de l'application des protocoles a été demandé par la FFF. Nicolas TABORÉ va transmettre les informations demandées pour la Ligue et pour chacun des districts.

Une demande a été faite à la DA concernant la mise en place de la pause d'apaisement en Futsal. La mise en place sera effective suite à la validation par le CODIR, une communication sera alors envoyée à tous les arbitres de Futsal.

5. Note Examens de Ligue 25-26

Concernant les candidats JAL de la 1ère session, l'objectif est de pouvoir communiquer les résultats des arbitres lors de la prochaine CRA du 16 décembre. Le nombre de candidats JAL pour la session de Juin 2026 est calculé au prorata du nombre d'arbitres JAD par CDA.

Concernant les candidats des autres catégories, le nombre exact de candidat reçus sera défini lorsque les effectifs CRA seront stabilisés, notamment suite aux différents rattrapages du test physique.

6. Modifications Statut de l'Arbitrage

L'Assemblée Fédérale de juin dernier a acté de nouveaux dispositifs pour la comptabilisation du nombre d'arbitres des clubs nationaux/professionnels. Ces nouveaux dispositifs créent une difficulté de lecture entre ces clubs, et les clubs régionaux/départementaux, sachant que les Commissions Régionales du Statut de l'Arbitrage doivent finalement toujours gérer les clubs de plus haut niveau comme les clubs régionaux, mais avec des règles différentes.

Suite à cela et à la dernière réunion de la CRSA, il semble nécessaire d'apporter une clarification aux clubs :
-en actualisant l'article 34 sur le nombre de matchs à arbitrer
-en livrant une circulaire d'application à tous les clubs

Le sujet a donc été débattu lors de cette CRA Plénière et l'avis global sera indiqué au CODIR.

7. Echanges CRA/CDA

Dominique GARANGER (président CDA 53) apporte un questionnement sur la possibilité d'avoir un DMA simplifié et indique la difficulté à trouver des rendez-vous médicaux sur son secteur notamment. La CRA prend note du questionnement mais la gestion du DMA est une compétence fédérale et la CRA n'a pas la main pour le modifier. Sur la difficulté à trouver des rendez-vous médicaux, la CRA prend note également et augmentera donc son délai de prévenance auprès des arbitres sur la prise de rendez-vous pour la saison suivante.

Michael CHEVALIER (président CDA 44), membre du groupe de travail du programme COMET « Désignations », indique qu'un questionnaire va être envoyé aux personnes chargées des désignations sur les différents territoires afin de pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées et ainsi pouvoir répondre aux attentes.

Prochaine réunion : 02 Juin 2026

Nicolas TABORE Gilles BRETAUD

Président de la CRA

Secrétaire de séance